

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 31 mai 2016

Date de convocation : 23/05/2016

Date d'affichage 23/05/2016

Nombre de conseillers : 11

Nombre de présents : 9

Nombre de votants 9

L'an deux mil seize le mardi 31 mai à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame HÉMON Céline, Maire.

Etaient présents: HERMAGNÉ Christophe, MALIN Anne-Sophie, HUCHEDÉ Irène, Tiphaine BAHIER, Alain DESERT, Anthony ROULLIER, Franck HIVERT, Sylvie GEGE

Etait absents excusés : Eudoxia JOUAULT, ROCHER Jean-Luc

Etait absent non excusé:

Formant la majorité des membres en exercice, M. Tiphaine BAHIER est élu secrétaire.

VENTE DE CHEMINS

Compte rendu de la réunion CCAS du 31 mai par Christophe HERMAGNÉ, adjoint, pas d'échange possible, le terrain reste en location à Monsieur VIOT.

PERSONNEL COMMUNAL

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

Concernant Karen MENARD une régularisation est à prendre pour 28 heures.

Pour information : Hélène FOUBERT ATSEM est en congé parental jusqu'en septembre 2017.

CREATION D'UN CENTRE DE LOISIRS

Compte rendu sur les premiers échanges, un contact s'est fait avec une éventuelle directrice de centre de loisirs et le département. Des rencontres seront organisées prochainement pour savoir si nous démarrons le centre cette année, pour l'ouverture des mercredis et des petites vacances de la Toussaint.

ECOLE GARDERIE CANTINE

- Le tarif des repas enfants passeront de 3.33 €uros à 3.35 €uros à la rentrée de septembre 2016 et les repas adultes seront à 3.85 euros au lieu de 3.83 euros.
- Concernant le tarif de la garderie, le tarif reste à 1 euros.

- Bloc sanitaire, prendre une délibération acceptant le nouvel estimatif avec les stores compris dans le marché et charger Monsieur Chaineau de déposer le Permis de Construire.
- Concernant l'alarme pour la classe du cycle 3 un chiffrage sera demandé.
- Une commande de meubles chez Majuscule a été proposée à l'ensemble du conseil, suivi d'un avis favorable pour passer commande.
- Tiphaine BAHIER et Anne Sophie MALIN nous donnent le compte rendu de leur rencontre avec la directrice : plusieurs points ont été soulevés et ceux-ci seront traités avec la commission, puis les 10 départs d'enfants nous mènent à réfléchir sur l'avenir de notre école... Après réflexion, les membres du conseil municipal proposent d'inaugurer en 2017 le nom de l'école car cela fera 5 ans que l'Ecole de l'Oudon a vu le jour avec une vraie identité.

DIVERS

- Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de rétablir les horaires de la poste soit : 16h45-17h15 le Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, le samedi reste inchangé.
- Le conseil municipal, charge Madame le Maire de signer le devis couvreur BENATRE pour le restant du dessus du clocher car celui-ci est également très abîmé.
- Le conseil municipal, charge Madame le Maire, de signer le devis d'Euzenat pour le nettoyage du côté et derrière de la mairie.
- Madame le maire fait part aux membres du conseil municipal que le recensement de la population aura lieu sur notre commune du 19 janvier au 18 février 2017. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de demander à Martine CORNEE d'être l'agent recenseur.
- Concernant les agents communaux, une convention SPAT est à prendre pour la médecine du travail pour nos 9 Agents soit $71 \text{ €} \times 9 \text{ agents} = 639 \text{ €uros}$. Après en avoir délibéré, les membres du conseil -chargent Madame le maire de signer cette convention.
- Le conseil municipal, charge Madame le Maire, de signer le devis pour l'agencement du secrétariat soit une bande d'accueil à l'entrée, un bureau près de la boîte aux lettres et un siège de bureau pour un montant d'environ 540 €. Un devis pour installation prises de courant du bureau a également été signé.
- Christophe HERMAGNE informe les membres du conseil municipal que MR VEUGOIS a repris contact afin de fixer une réunion pour les travaux de la rue de l'étang, à savoir le lundi 20 juin à 20 h.
- Suite à la demande de Madame Monnier (association La belle Epoque) pour faire de la country à la salle des fêtes, ce sujet est ajourné pour la prochaine réunion car des informations manquent pour prendre une décision.

COMPTE RENDU DE DIVERSES REUNIONS

- Mardi 7 juin rencontre avec le département à la CCPL pour le développement du territoire. A la prochaine réunion municipale il faudra nous prononcer sur l'arrêté préfectoral du périmètre avec Laval Agglo. Une visite de la base THT est programmée dans l'après-midi.
- Dans le cadre du PLUi il faut nommer un représentant en plus du maire et de la secrétaire de mairie pour la démarche du PLUi avec la communauté de commune, réunion prévue le vendredi 3 juin à 17h à la mairie de Loiron-Ruillé (réunion présidée par Monsieur Louis MICHEL, vice-président de la CCPL Loiron. Réunion de lancement le 24 juin à Loiron à la CCPL (18h). Après discussion, Christophe HERMAGNE a été désigné pour suivre également cette opération.)
- Trame verte et bleue, une réunion est prévue le lundi 6 juin à 10h à la maison de la Moisson.
- Réunion pour l'étude de la Guéhardière est prévue à la salle de la moisson le mardi 5 juillet à 14h
-
- La demande de Madame Monnier pour faire de la country à la salle des fêtes est en instance d'information.
- Le fleurissement a été fait par Monsieur Philippe Barais, Madame Sylvie Gégou, Monsieur Alain DESERT et Maurice Foubert.
- La bibliothèque a un projet de s'informatiser pour travailler sur le logiciel adapté RJ45, après en avoir délibéré, un poste informatique sera acheté ce qui permettra également aux familles d'inscrire les enfants pour la cantine, garderie et centre de Loisirs.

POUR INFORMATION

- Le comice à Montjean est le 11 juin, et les « Beaulieu de France » en septembre, Madame le maire propose d'offrir « une petite vache » à chaque manifestation pour un montant total d'environ 150 euros.
- Un inventaire des points d'eau (borne à incendie) a été réalisé et tout est conforme.
- Pas de chantier argent de poche car il n'y avait qu'un jeune d'inscrit, celui-ci ira dans une autre commune. La hotte pour le logement à Claudine a coûté 200 €uros + le travail d'EUZENAT pour la peinture soit 635.83 euros.
- Les boucles de la Mayenne passeront sur notre commune le vendredi 3 juin : caravane à 11h20 et 13h20 les coureurs.

FLASH ETE

Le flash est en cours de préparation pour une parution fin juin.
Prochaine réunion le 28 juin, 26 juillet

